DEPARTEMENT DE LA MOSELLE ARRONDISSEMENT DE METZ-CAMPAGNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MARANGE-SILVANGE 57535

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE du JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de MARANGE-SILVANGE, dûment convoqué le vingt-trois septembre deux mille vingt-deux par Monsieur Claude FERRI, plus ancien des membres présents du conseil, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude FERRI, puis de Madame Virginie FOURNIER, nouvelle Vice-Présidente du C.C.A.S.

Nombre de membres du conseil d'administration: 17

Membres en exercice: 17

Présents: 14

Virginie FOURNIER; Valérie BOULNOIS; Dahbia BOUDJEMA; Patricia DOSSMANN; Bruno DOYON; Isabelle DUSCH; Alain CUERONI; Claude FERRI; Philippe GASPARELLA; Alain MERTES; Liliane PALAMAR; Andrée PICCININI; Emmanuel WILVERT; Yvette WITZ;

Absent excusé: 1
Yves MULLER;

Absents: 2

Christine BANDURSKI; Martin BEAUVAIS;

Ont donné procuration: 0

<u>Secrétaire de séance</u> : Madame Laurence CHARLIER, Responsable du service à la Population. (Chapitre III article 11 du Règlement Intérieur adopté par délibération en date du 15.07.2020)

Délibération: 25/2022

Objet : Octobre Rose – Versement d'une partie des bénéfices au Comité de Moselle de la Ligue contre le cancer du sein

Vu le projet de convention proposé par le Comité de Moselle de la Ligue Contre le Cancer, annexé à la présente délibération ;

Considérant les objectifs du Comité de Moselle de la Ligue Contre le Cancer, association de droit local, à savoir l'information de la population sur les risques liés au cancer, la promotion de la prévention et du dépistage du cancer, le financement de la recherche et l'apport de toute forme de soutien aux malades atteints de cancer ainsi qu'à leurs proches;

Au-delà de la communication autour de la prévention et du dépistage du cancer du sein, le soutien du C.C.A.S. à l'action « Octobre Rose » est l'occasion de récolter des fonds via la vente de divers produits. Cette année seront mis en vente des restants de stocks (tee-shirts, gourdes, sacs de courses, bracelets) ainsi qu'un nouvel article, un parapluie rose floqué avec le flot de la lutte contre le cancer.

700 parapluies ont été commandés au prix de 5.16 € TTC l'unité. Ils seront vendus 10 € l'unité du 1^{er} au 15 octobre (points de vente au C.C.A.S., en mairies partenaires, chez des commerçants et lors de stands ponctuels) et lors de la « Marche Rose » organisée le dimanche 16 octobre.

Si l'intégralité des parapluies est effectivement vendue, le bénéfice serait d'un montant maximal de 3 388 €.

REÇU EN PREFECTURE le 07/10/2022

Application agréée E-legalite.com

Au regard de l'engagement du Comité Mosellan de la Ligue contre le Cancer, il est proposé de lui reverser l'intégralité des bénéfices qui pourraient être dégagés de la vente de parapluies roses afin de participer à leurs actions pour la lutte contre le cancer et le soutien aux familles touchées par la maladie.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'approuver le versement des bénéfices tirés de la vente de parapluies roses au Comité de Moselle de la Ligue Contre le Cancer ;
 - D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous actes ou tous contrats et à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision ;

APRES DELIBERATION DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

ADOPTE A L'UNANIMITE

Marange-Silvange, le 05 octobre 2022

Extrait certifié conforme

Pour le Président empêché : Virginie FOURNIER

Vice-Présidente du C.C.A.S.